

LE FILM

Hebdomadaire Illustré

✿ CINÉMATOGRAPHE ✿

THÉÂTRE ✿ CONCERT ✿ MUSIC-HALL



RÉDACTION & ADMINISTRATION

PARIS - 5, Rue Saulnier, 5 - PARIS



AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, PARIS

Pour le 3 Mars :

"L'Actualité Humoristique" :

SOIR DE CLOTURE

interprété par M. BERNARD, de la Comédie-Française

Pour le 16 Mars :

HÉROIQUE SACRIFICE

Grand Drame en 3 Parties (ÉCLAIR)

Pour le 23 Mars :

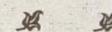
O PARIS, GAI SÉJOUR

(FRANCO-FILM)

Comédie désopilante en 2 parties, de la Série "Anana"
interprétée par M. ETCHEPARE

15531

"Le Film d'Art"



VOLONTÉ

Adaptation Cinématographique du célèbre Roman
de

M. Georges OHNET



Une Œuvre
Magistrale

Une Exquise
Interprète

Huguette DUFLOS

de la Comédie-Française

PATHÉ FRÈRES

Concessionnaires

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
= Gaumont =

LES DERNIERS
= SUCCÈS =
DE L'ÉCRAN



COMPTOIR...
CINÉ-LOCATION
28, Rue des Alouettes
|| ET SES AGENCES ||
RÉGIONALES ||

LE FILM

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

CINÉMATOGRAPHE

THÉÂTRE -- CONCERT -- MUSIC-HALL

ABONNEMENTS	
FRANCE	
Un an	20 fr.
Six mois	10 fr.
ÉTRANGER	
Un an	25 fr.
Six mois	13 fr.

Fondateur : ANDRÉ HEUZE

Directeur :
HENRI DIAMANT-BERGER

Rédaction et Administration :

5 Rue Saulnier, 5
PARIS

Téléphone : BERGÈRE 50-54

UNE ENQUÊTE

La Crise du Film Français

C'est chose devenue courante que d'ouvrir dans n'importe quel journal une enquête sur n'importe quel sujet. Cela n'a rien de commun avec ce que j'ai voulu faire ici. Dans un journal purement cinématographique, j'ai prié les compétences indiscutables de notre industrie de me dire leur opinion personnelle sur la crise actuelle, j'entends celle par laquelle nous passons depuis deux ans, les moyens pratiques de la conjurer et ce qu'ils comptent faire chacun dans sa sphère pour travailler au but commun. J'ai rencontré auprès de tous l'aide la plus empressée, l'accueil le plus intelligent. J'ai été compris; je m'en félicite énormément. Cette enquête, à la différence de celles qui l'ont précédée, apportera, je m'en flatte, des données nouvelles extrêmement précises, des idées et les moyens de les réaliser. Les hommes « de l'art » ont indiqué les remèdes qu'ils allaient appliquer, ont expliqué aux débutants ce qu'il fallait faire. Leur voix sera écoutée; la série de ces articles sera indispensable à ceux qui veulent s'occuper et parler de cinéma. Aussi la ferai-je réunir en un volume que j'enverrai à tous mes abonnés et que je vais tâcher de faire lire au dehors afin de justifier notre industrie des attaques dont elle est de tous côtés l'objet.

Merci à ceux qui m'ont aidé; merci à ceux qui répandront ce livre auquel tout ce qui a un nom dans le cinéma a tenu à collaborer.

J'ai demandé aux cinématographistes que j'ai consultés de limiter leur réponse à la partie de notre métier qu'embrasse leur compétence. C'est qu'après

d'autres expériences, une précédente enquête menée avec distinction par M. Rigal dans *La Renaissance*, avait eu l'inconvénient grave de réunir des réponses d'avocats, c'est-à-dire que les idées élégantes qui y étaient développées ne l'étaient pas toujours par ceux-là qui pouvaient parler savamment.

Les auteurs s'y sont mêlés d'édition; les exploitants de fabrication et les metteurs en scène de location. Sans vouloir nier l'intérêt que peut parfois présenter dans une si vaste corporation l'opinion d'une catégorie sur la catégorie voisine, j'estime que les gens qui sont à l'heure actuelle à une place donnée dans notre métier ne sont pas par cela même des imbéciles et des incapables, loin de là. La crise actuelle a des raisons profondes; beaucoup d'entre nous ont lutté courageusement contre elle; quelques-uns luttent encore et sans le gouvernement dictatorial, incompetent et qui nous méprise parce qu'il nous ignore, la lutte pourrait continuer. C'est à ceux-là justement qui travaillent que j'ai demandé leur opinion sur leur propre travail, leurs conseils, leurs projets. Je diviserai donc les réponses que j'ai reçues selon les divisions même de notre industrie. Je commencerai par chercher avec ceux qui sont à la fois industriels, commerçants et techniciens, à poser la question d'ensemble dont je reprendrai ensuite chaque détail avec chaque spécialiste.

L'opinion générale est que la crise est tout simplement due à la trop grande quantité de films pour une trop petite qualité cinématographique. Un bon film se vend encore bien. Faites de bons films. Je citerai d'abord la réponse claire, précise et détaillée de M. Charles Pathé dont le nom est inséparable de tout ce qui touche à la cinématographie et qui a bien voulu pour mes lecteurs étudier et résumer les moyens qu'il connaît et l'aide qu'il propose pour faire de bons films. Voici l'opinion de M. Pathé.

Le public serait bien surpris si — au lieu de figurer dans un journal corporatif — votre enquête était publiée dans un journal à grand tirage. Pour tout le monde, le cinématographe, dont on parle tant et avec si peu d'indulgence — n'a jamais été plus prospère : les salles de spectacles cinématographiques sont de plus en plus fréquentées ; personne ne voit la crise qui, en réalité, ne touche exclusivement que le producteur et l'éditeur.

Vous-même, Monsieur Diamant-Berger, comme beaucoup de professionnels français, ignorez peut-être que cette crise est internationale. En Amérique, en Angleterre, comme en France et en Italie, elle sévit ; elle a partout les mêmes causes et les mêmes effets, proportionnés à l'importance des affaires que chacun de ces pays représente. Elle est donc plus importante en Amérique qu'en France, où le même mal nécessite le même remède. Et ce mal se résume à la crise du scénario ; il n'y en a pas d'autre.

Il semblerait que, connaissant le mal, le remède devrait être facile à trouver et à appliquer. Non, mais les journaux comme le vôtre — qui touchent tous les professionnels — peuvent et doivent s'appliquer à indiquer le remède à nos producteurs.

Vous pouvez rendre un service signalé à notre industrie nationale si vous vous y attachez sérieusement ; laissez-moi espérer que votre enquête y contribuera.

Le fait que vous avez demandé à vos correspondants de limiter leur réponse à la partie de notre industrie qu'ils connaissent le mieux aura pour effet de rendre votre enquête plus intéressante. Vous comme moi pouvons espérer y trouver des choses utiles ; les jeunes surtout — ceux qui désirent s'instruire — pourront y rencontrer des indications précieuses, dont ils feront leur profit dans la catégorie de travail à laquelle ils se consacrent.

Car ce qui est vrai dans toutes les industries l'est encore beaucoup plus dans la nôtre. Le producteur, le loueur, le développeur, le façonnier, l'exhibiteur exercent des professions très différentes. C'est par la spécialisation seule qu'on peut atteindre la supériorité en toutes choses. Il n'y a que les avocats et les journalistes qui peuvent parler et écrire sur tout sans en avoir rien appris. Si chacun de vos correspondants borne sa réponse à sa spécialité, l'importance des communications que vous recevrez en sera peut-être réduite, mais non l'intérêt, qui en sera très certainement augmenté.

J'ai dit que la crise que traversent actuellement les producteurs et les éditeurs cinématographiques n'était pas nationale mais internationale. Ceci nécessite une explication. J'ai dû, depuis la guerre, traverser six fois l'Atlantique pour aller à New-York

parce que notre maison américaine, comme toutes les autres firmes cinématographiques de ce pays d'ailleurs, passait par des moments difficiles.

J'ai eu tout le temps, pendant mon séjour en Amérique, de constater les progrès incontestables réalisés par ceux qui furent nos élèves et qui sont — il faut bien avoir le courage de le reconnaître — devenus nos maîtres. Griffith, Lasky, Fitzmaurice et d'autres, sont des producteurs qui n'ont pas, à mon avis, leur contre-partie en France.

J'ai également pris le temps de rechercher les causes de cette crise de croissance qui, je vous l'assure, est au moins aussi intense que celle dont nous souffrons parce que les capitaux que les différentes firmes américaines représentent sont énormes, par comparaison avec ceux de notre industrie nationale.

Wall street en a absorbé pour plusieurs centaines de millions, lesquels sont proportionnellement beaucoup moins rémunérés que ceux que notre Bourse négocie actuellement. Les dividendes que les sociétés cinématographiques américaines versent à leurs actionnaires sont insignifiants, pour ne pas dire nuls, d'abord parce que les capitaux investis dans cette industrie sont trop considérables, et aussi et surtout parce qu'il y a surproduction de négatifs, parce que les scénarios exécutés sont — comme dans tous les autres pays — insuffisamment étudiés ; parce que le résultat des bonnes productions est absorbé par celui des négatifs quelconques ou sans valeurs, lesquels, malgré le débouché qu'offre le marché américain, ne sont pas amortis parce qu'ils sont en trop grand nombre.

En Amérique, comme en France et comme partout ailleurs, on a trop le souci de diluer les frais généraux énormes que comporte l'industrie cinématographique sur un métrage considérable, afin d'éviter des prix de revient trop élevés.

La production des négatifs se réduirait de 50 o/o au moins si chaque producteur était pénétré de la nécessité absolue d'étudier avec le plus grand soin chacun des 200 ou 300 tableaux que comporte une bande de quatre à cinq reels.

Le producteur — aussi bien dans l'intérêt de l'auteur et de l'éditeur que dans le sien — ferait œuvre utile s'il prenait pour règle de n'entreprendre l'exécution d'un scénario quelconque que lorsqu'il aurait acquis la conviction qu'il va donner la vie à un chef-d'œuvre.

Il se tromperait encore parfois — naturellement — mais, pour ne pas être un chef-d'œuvre, son négatif serait toujours une œuvre intéressante, sortant de la banalité.

Cette préoccupation aurait pour effet accessoire

de réduire considérablement la production des négatifs et d'augmenter dans la même proportion le rendement général de chacun d'eux.

Tous les scénarios écrits que j'ai eu l'occasion de lire tant en Amérique qu'en France, étaient, à mon avis, insuffisamment développés. Rien ne devrait être laissé à l'improvisation. J'estime que le travail de développement que nécessite un scénario de quatre à cinq reels devrait constituer un volume de 200 à 250 pages in-octavo.

A ce régime, j'imagine que ce serait un gros travail pour un auteur de scénarios cinématographiques — ou pour mieux dire d'un adaptateur, car les auteurs sont rares — d'en faire deux ou trois par année, car si la partie littéraire de ce travail peut, sans inconvénient, être négligée, la minutie des détails qui doivent être indiqués pour chaque tableau compense le temps qui serait nécessaire pour rédiger correctement le scénario.

La description d'un tableau cinématographique à exécuter comporte un développement beaucoup plus considérable que la description d'un tableau, d'un drame ou d'une comédie, lequel est répété quinze ou vingt fois par les artistes avant d'être joué en public.

Le scénario cinématographique doit indiquer notamment la longueur du tableau, les différents plans que doivent occuper les artistes, la façon de les éclairer, les endroits et les sites qu'il y a lieu de choisir — et qui doivent être recherchés par l'auteur — (des croquis sont parfois nécessaires) ; enfin toutes choses susceptibles de faciliter le travail du metteur en scène — que j'appelle producteur — lequel, avec toutes ces indications, aura bien occupé son temps s'il exécute quatre ou cinq films dans le courant d'une année.

Or, aussi bien en Amérique qu'en France et dans les autres pays, l'auteur, qui est souvent en même temps producteur, en fait à peu près le double. Tout le mal vient de là.

Le producteur, comme l'auteur, sont trop souvent payés au scénario, c'est-à-dire au kilomètre. L'éditeur aurait tout avantage à intéresser le producteur et l'auteur au résultat effectif de leurs travaux, exactement dans les mêmes conditions que l'éditeur d'une œuvre littéraire quelconque associe l'auteur au résultat qu'il obtient de la publication de cette œuvre.

Sans doute, jusqu'à ce jour, le nombre restreint de producteurs ayant les connaissances suffisantes de la profession, ne permettait pas une telle limitation du travail, mais je crois que le moment approche d'envisager les choses au point de vue que j'indique.

Je constate avec plaisir qu'en France comme en Amérique, le nombre des producteurs intelligents, qui s'intéressent véritablement à notre art, s'est aug-

menté dans des proportions appréciables et que le moment n'est pas éloigné où on pourra songer à une organisation corporative des auteurs et metteurs en scène qui, avec le concours des éditeurs, écriraient des scénarios et produiraient des négatifs que les éditeurs lanceraient sur le marché en collaboration étroite d'intérêt.

Finis le temps où les éditeurs étaient à la fois, par la force des choses, auteurs, industriels et commerçants. A l'exception des vues de voyages, des leçons de choses, des films d'actualités et des vues scientifiques — qui nécessitent un matériel spécial et important — ils devront, pour les vues représentant des pièces de théâtre, s'adresser aux adaptateurs, en attendant qu'il y ait des auteurs spécialistes pour le cinéma.

Le moment est venu, pour l'éditeur, de faire son métier, qui est tout différent de celui d'auteur ou de producteur. Chacune de ces professions nécessite des connaissances spéciales.

Pour assimiler l'éditeur cinématographique à un éditeur de librairie, que dirait-on si MM. Lemerre, Flammarion ou autres voulaient écrire eux-mêmes des œuvres semblables à celles d'Anatole France, Marcel Prévost et Bourget, auteurs avec qui ils ont des contrats d'association dans lesquels ces derniers apportent leur talent spécial en échange de la capacité industrielle et commerciale des éditeurs.

Ce serait évidemment ridicule. C'est pourtant ce qui s'est pratiqué jusqu'à ce jour dans notre industrie et c'est ce qu'il faut cesser.

Mais, me direz-vous, l'auteur cinématographique a besoin d'une aide financière pour produire son travail. Marcel Prévost et Anatole France, dans leur bureau, rédigent à peu de frais des œuvres dont l'exécution cinématographique demanderait 30, 50 ou 100.000 francs d'avance.

A défaut d'association corporative, les éditeurs pourraient commanditer les producteurs qui ont fait leurs preuves, sous la réserve de certaines précautions bien naturelles.

Il est des producteurs, j'en connais plusieurs, qui obtiendraient facilement le concours d'éditeurs. Je suis tout disposé, pour ma part, à écouter des offres et à en faire si les producteurs qui s'associeraient en l'espèce avec moi voulaient se pénétrer de cette idée que leur intérêt bien compris consiste à produire bien plutôt qu'à produire beaucoup.

Notre industrie serait alors pour longtemps, sinon pour toujours, stabilisée si l'exhibiteur voulait bien ensuite associer ses intérêts à ceux du producteur et de l'éditeur, en payant son programme proportionnellement aux recettes qu'il réalise, c'est-à-dire sur la base d'un pourcentage fixe à déterminer, comme cela se pratique au théâtre.

L'entente relativement facile de ces trois éléments serait le complément des dispositions susceptibles de favoriser la production française, laquelle est en définitive indispensable aux exhibiteurs pour la bonne composition de leurs programmes.

Quant aux moyens à employer, dont il a été question, pour que l'industrie cinématographique française reprenne la suprématie mondiale qu'elle a perdue, j'ai déjà donné les raisons pour lesquelles j'estime la chose impossible.

Pour ceux qui ne les auraient pas comprises, ou qui ne les auraient pas lues, j'indiquerai encore quelques chiffres qui rendront ces raisons bien concrètes pour tout le monde. Ces chiffres résultent d'une expérience que j'ai eu l'occasion de faire moi-même.

Au mois de septembre 1914, je suis parti en Amérique pour faire face à une situation extrêmement difficile, résultant de ce fait que notre succursale, quelques semaines avant la déclaration de guerre, avait quitté une Association (la General Film) à l'aide de laquelle nous exerçons notre commerce sur tout le territoire des Etats-Unis.

Pour reprendre contact avec une clientèle qui nous faisait alors presque totalement défaut, je pris mes dispositions pour exécuter hâtivement les négatifs de la série qui a été publiée en France sous le titre des *Mystères de New-York*, que je lançai sur le territoire américain avec une combinaison de publicité analogue à celle que j'ai faite en France.

Le montant de la location de cette série, dans les Etats-Unis et dans les pays de langue anglaise, représentait environ neuf millions de francs.

La même série, éditée dans les pays latins, produisit à peine deux millions.

Celle dont la publication s'achève en ce moment en France sous le titre du *Masque aux Dents Blanches* a donné des résultats dont les proportions sont équivalentes.

Ces mêmes séries, faites en France avec une économie de 150.000 francs environ sur le coût total des négatifs, n'auraient pu, parce qu'elles n'auraient pas eu l'ambiance américaine, être éditées aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons qui sont, en cinématographe comme en toutes choses d'ailleurs, les pays de grande consommation.

Et alors, il faut bien en déduire que, toutes choses égales, le rendement d'un négatif quelconque, selon qu'il est fait et édité dans les pays latins ou dans les pays anglo-saxons, est totalement différent, et il nous faut prendre notre parti d'une chose à laquelle nous ne pouvons rien changer, à savoir que la production latine est et sera toujours handicapée sur la production anglo-saxonne laquelle, dans une certaine mesure, peut prétendre à une sorte d'hégémonie,

sinon absolue, tout au moins appréciable, dans l'industrie essentiellement mondiale qu'est le cinématographe.

Mes conclusions se trouvent, vous le voyez, très différentes de celles qui semblaient se dégager de l'enquête de « La Renaissance » qui, sous des formes diverses, concluait au manque de capitaux.

Ceux que l'industrie cinématographique française a absorbés sont, à mon avis, très suffisants; la France n'est pas le pays où il faut songer à faire des entreprises grandioses et colossales. Pour lutter efficacement contre les pays de grande production et de grande consommation, il n'est qu'un moyen, c'est de faire bien, ou mieux encore : très bien.

Charles PATHÉ.

M. Charles Pathé a raison de dire que les capitaux engagés dans l'industrie cinématographique sont importants et souvent mal rémunérés, qu'en outre le total, qui est impressionnant, est suffisant pour faire ce qu'il y a à faire. Mais ce capital n'est, et je puis le dire sans me séparer de M. Pathé, pas suffisamment groupé et réparti. Trop de petites affaires isolées n'ont pas les moyens de faire bien et même ayant bien fait, de bien présenter, de tenir sur un échec, de persévérer et d'innover. Trop d'affaires éphémères absorbent un argent dispersé, inutilement risqué par d'imprudents commanditaires. Une solution qui grouperait en quelque sorte ces initiatives à faibles forces est indiquée par M. Pathé qui se déclare prêt à examiner et à aider les producteurs décidés à travailler rationnellement. La formidable organisation de sa maison fournira un invincible appui aux petits dont l'art peut être grand. Sans doute, par cette promesse, M. Pathé s'expose à recevoir bien des propositions saugrenues. Il l'a prévu d'avance et s'y est résigné.

A cette première indication, à ce premier moyen pratique, j'ajoute de suite, par la réponse de M. Nalpas, directeur du Film d'Art, une idée dont la réalisation, pour être moins immédiatement pratique, n'en sera pas moins infiniment fructueuse. Je la cite immédiatement parce qu'elle envisage aussi l'ensemble de la question; on appréciera sa foi si profondément énergique. M. Nalpas a ce mérite, qui lui permet aujourd'hui de parler, d'avoir présidé en pleine guerre à la création de films bien français et capables de donner confiance à ceux qui gardent la volonté de travailler. M. Nalpas voit dans la crise actuelle la promesse d'un avenir meilleur; il pense que nous sommes dans la puberté de notre industrie et que le désordre que complique et qu'aggrave la guerre n'a pour cause que l'abandon des anciennes routines. Ceci est exact; j'y reviendrai et j'aurais volontiers gardé cette lettre pour conclusion de mon enquête si elle n'avait contenu, comme je le disais plus haut, une idée qui appelle la discussion immédiate. Voici la réponse de M. Nalpas.

Mon cher ami,

Je me suis attaché à développer quelques idées générales, négligeant intentionnellement de discuter les difficultés matérielles que nous avons à vaincre journallement.

Pour celles-ci, chacun de nous doit agir selon ses moyens, selon ses ressources, selon ses capacités industrielles et selon son habileté commerciale.

Parce que nous assistons à l'évolution vers le domaine artistique d'une nouvelle forme de l'expression humaine, parce que nous sommes habitués à ne considérer le cinématographe que sous son rapport industriel et commercial, nous nommons improprement « crise » cette période transitoire que marquent la décadence de nos traditions anciennes et l'avènement des principes nouveaux de l'Art cinématographique.

Période de témérité et d'hésitations, de gêne et d'audace, d'essais infructueux et de remarquables initiatives, période pendant laquelle nous avons à lutter contre les principes établis, contre les règlements commerciaux, contre nos amis, contre nous-même et par-dessus tout, contre ce cataclysme mondial : la guerre.

Sur ce chemin hérissé de difficultés, dénigré par les uns, exalté par les autres, traînant après lui le poids de formidables impôts, rencontrant à chaque pas les barrages de la Censure, portant sur son dos le génie de celui-ci, les erreurs de celui-là, le cinématographe poursuit sa route d'une marche sûre, calme, sereine.

Mens agitat molem : « L'esprit anime la matière ». Je pense à ce vers de Virgile, et c'est pourquoi j'ai conservé une foi inébranlable dans les destinées de la cinématographie française. La pensée créatrice et féconde est absorbée aujourd'hui par la défense du pays; mais elle est là, ardente, puissante, profonde, elle jaillira avec une force irrésistible après la victoire.

Déjà le réseau pourtant solide de nos règles commerciales plie et cède devant les valeurs intellectuelles. Les talents s'affirment, bousculent les principes industriels, commandent en maîtres; les personnalités s'accusent dont les noms se répètent de bouche en bouche, de pays en pays.

Ces valeurs, ces talents, ces personnalités, sachons les découvrir et aidons-les à réaliser leurs conceptions esthétiques au lieu de chercher à les asservir.

Aucun chef-d'œuvre de la peinture, de la littérature ou du théâtre n'a drainé tant d'argent pendant toute son existence que tel film dont nous voyons encore le titre sur les murs de Paris, et qui a paru il y a un an. Aucun art n'a offert de pareilles possibilités de réalisation.

Si, négligeant de tels indices, bornant notre con-

ception du cinématographe à une machine devant débiter x mètres qui coûteront x francs, nous persistons à vouloir industrialiser le film, alors nous éteindrons toutes les sources de lumière dont nous devons attendre nos triomphes de demain, ou bien, et l'exode, hélas! a déjà commencé, nous les verrons s'enfuir à l'étranger.

Et je propose ceci : qu'une souscription soit ouverte, que tous les cinématographistes de France, auteurs, éditeurs, loueurs, exploitants s'inscrivent selon la mesure de leurs moyens, de leur générosité, de leur désir de favoriser l'art cinématographique français. Tous ces fonds, et ils atteindront certainement des sommes considérables, seront mis à la disposition d'un jury chargé de les répartir entre les auteurs, metteurs en scène et opérateurs des dix meilleures œuvres françaises qui paraîtront dans l'année.

L. NALPAS,
Directeur du Film d'Art.

La création de ce comité n'est évidemment pas chose aisée à créer de façon à ce qu'il soit immédiatement utile et bienfaisant. Il suffit de songer qu'il y aurait là un encouragement très précis à bien faire pour ne pas hésiter à y travailler. *Le Film* ne peut se désintéresser d'une idée qu'il a aidé à être connue de tous. Je demande donc à tous ceux que la question intéresse de me l'écrire, de m'envoyer leur opinion, leur adhésion, leurs idées. Un comité sera créé qui donnera à tous les garanties voulues de compétence, d'art et d'impartialité. Toute la cinématographie française voudra travailler pour le film français. L'union ne sera pas un vain mot. Chacun tiendra à honneur de s'inscrire et d'envoyer à cette œuvre nationale sa quote-part si légère soit-elle. Pour ma part je m'inscris immédiatement pour mille francs et dès la semaine prochaine j'espère pouvoir citer d'abondantes et généreuses souscriptions. Notre volonté de faire quelque chose ne doit pas se borner à de vains discours. Il faut agir. Nous aiderons à mettre sur pied le projet Nalpas comme nous aiderons à la réalisation de tout ce qui, proposé comme un remède, nous semblera possible et souhaitable. J'indiquerai dès la semaine prochaine ce que nous aurons fait de précis dans ce sens.

Ces deux premières consultations en arrivent en somme à conclure que la véritable solution est de faire du très bon film. M. Pathé indique comme remède le scénario plus développé, mieux payé, et l'abandon du travail courant. Il s'offre à aider les producteurs dont les moyens sont insuffisants. M. Nalpas rappelle heureusement que le cinéma est un art et demande à voir encourager et récompenser ceux qui, le sachant, produisent des œuvres dignes de l'art français.

Je citerai la semaine prochaine quelques opinions nouvelles et par endroit différentes.

H. D.-B

LA RÉOUVERTURE

Les nouvelles officielles sont moins bonnes et meilleures que celles qui m'avaient été données au Ministère de l'Intérieur et dont la grande Presse, qui les avait reproduites, avait reçu confirmation. M. Malvy a pu obtenir un peu plus de crédits qu'il n'espérait lui-même et il est parvenu à payer deux cachets sur quatre, ce qui représente un effort. Personnellement, du reste, M. Malvy a défendu notre cause qui est impopulaire en haut lieu et il ne tient pas à lui que l'effort fourni par le gouvernement ne soit plus sérieux. J'ajoute qu'il n'est question que de Paris et que la province se passera de subsides totalement à moins que les municipalités et les préfetures ne fassent un effort d'humanité dont nous les savons, en général, incapables.

Pour la réouverture, j'étais autorisé à annoncer le 8 mars, à moins d'événements imprévus. L'événement imprévu qui la recule au 15 est la lenteur tout administrative avec laquelle se prépare le retour à l'heure Honnorat.

Le gouvernement se refuse toujours à admettre qu'il ait gaffé et attend le prétexte de l'heure Honnorat. Tant pis pour les misères et les ruines survenues entre temps.

H. D.-B.

Interdiction de perpétrer à Aix-les-Bains

Nous ne plaisantons pas. On perpète au cinéma, révérence parler. C'est M. Tramu, maire d'Aix-les-Bains, qui a trouvé cette formule et qui vient d'interdire les films où se rencontre cette anomalie monstrueuse. M. Tramu, pour éviter la projection de pareils films au public, poste dans les salles un sergent de ville (payé par l'exploitant) et chargé d'arrêter le spectacle au bon moment.

Voici en effet le texte de l'arrêté que Tramu le visionnaire vient de prendre.

Extrait du registre des arrêtés de la commune d'Aix-les-Bains

ARRÊTÉ MUNICIPAL RÈGLEMENTANT LA POLICE DES SPECTACLES

Nous, Maire de la ville d'Aix-les-Bains ;
Vu les instructions réitérées de M. le ministre de l'Intérieur relatives aux spectacles publics ;

Considérant que la vulgarisation par l'image cinématographique de certaines scènes, notamment de drames policiers, est souvent immorale et toujours pernicieuse.

Qu'il est démontré que les spectacles cinématographiques dans lesquels sont représentés des personnages imaginaires perpétrant ou dans l'attente d'un crime n'ont d'autre résultat que de fausser les esprits des enfants en les incitant à de mauvais penchants ;

Considérant que la ville d'Aix-les-Bains qui reçoit des baigneurs de toutes les parties du monde se doit, pour sa bonne renommée, de ménager toutes les susceptibilités ;

Qu'il y a lieu, dans l'intérêt du bon ordre, d'exercer une surveillance permanente et sévère des spectacles publics ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Arrêtons :

Article premier. — Sont interdits les films dits policiers et autres représentant des exploits de bandits ou des scènes dans lesquelles l'on voit les autorités, les particuliers ou les propriétés ridiculisés, menacés, mis à mal ou dévastés.

Article 2. — Pour tous les spectacles cinématographiques et autres que ne doivent pas voir les mineurs et qui peuvent choquer les familles non prévenues, les entrepreneurs sont tenus d'en informer le public : 1° Par une mention très apparente sur les affiches qui les annoncent ; 2° Sur les billets d'entrée qui porteront : « Les enfants ne doivent pas assister à cette représentation ».

Article 3. — Pour le maintien de l'ordre, un agent de la police municipale est imposé dans tous les spectacles payants dont la recette n'est pas entièrement destinée à une œuvre de bienfaisance. Cet agent recevra l'indemnité suivante qui lui sera versée par l'entrepreneur du spectacle avant le commencement de la séance :

Pour les matinées.	1 fr. 50
Pour les spectacles qui ne dépassent pas l'heure de 23 h. 1/2.	2 fr. »
Pour les spectacles qui dépassent l'heure ci-dessus	2 fr. 50

Article 4. — Toute réglementation antérieure contraire au présent arrêté est annulée.

Article 5. — Le commissaire de Police et les agents sous ses ordres, la gendarmerie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont approbation pour application d'urgence est demandée à M. le Préfet de la Savoie.

Fait en l'Hôtel de Ville, à Aix-les-Bains, le 14 février 1917.

<i>Vu pour exécution immédiate :</i>	Pour copie conforme
<i>Chambéry, le 17 février 1917,</i>	le Maire,
<i>pour le préfet de la Savoie,</i>	Signé : A. TRAMU.

Le secrétaire général,
Signé : Illisible.

Pour expédition conforme :
pour le Maire et les Adjointes absents,
Le Conseiller délégué.

Quand on a fini de lire cette belle page, on se demande avec angoisse, ce que M. Tramu veut dire par ses *personnages perpétrants*. A la vérité il n'est écrit nulle part qu'un maire est tenu de savoir le français.

R. S.



ITALA-FILM



ÉDITERA PROCHAINEMENT

LE FILM LE PLUS EXTRAORDINAIRE

FAIT JUSQU'A CE JOUR

MACISTE ALPIN

Grande Composition Cinématographique

destinée à continuer le Succès mondial de

MACISTE

Le généreux héros de "CABIRIA"

S'adresser pour traiter à

PAUL HODEL

PARIS == 3, Rue Bergère, 3 == PARIS

Adr. tél. : ITALAFILM-PARIS

Téléph. : GUTENBERG 49-11

Il nous faut un Statut

Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner à nos lecteurs le texte de la lettre adressée par M. Benoît-Lévy, président du Syndicat des grandes Salles parisiennes, au ministre de l'Intérieur pour protester une fois de plus contre les abus de pouvoir auxquels une circulaire ministérielle signée de M. L.-L. Klotz nous avait soumis et qu'une circulaire signée de M. Malvy peut, du jour au lendemain, abroger.

A Monsieur Malvy,
Ministre de l'Intérieur.

Vous avez institué, Monsieur le Ministre, une Commission ministérielle, fonctionnant à la Préfecture de Police, pour autoriser, refuser, faire modifier au besoin, les films présentés à son visa. Cette institution n'est pas parisienne, elle est française. Vous y êtes représenté en majorité, et il semble dès lors que les décisions de cette commission doivent être respectées, tout au moins par les fonctionnaires de cette administration.

Or, on nous signale des préfets qui prennent des arrêtés prohibant d'une façon générale certains films; on voit des commissaires de police prohibant des films visés par la Commission Centrale de contrôle.

Alors, c'est l'anarchie?

Il ne suffit pas de la loi municipale, qui fait de chaque maire le censeur de chaque spectacle... On a vu dernièrement, l'usage qu'on peut faire de ce droit... Cette loi existe et vous ne pouvez la supprimer d'un trait de plume; mais d'une simple signature au bas d'une circulaire, vous pouvez, Monsieur le Ministre, rappeler à vos fonctionnaires qu'ils n'ont pas à critiquer les décisions de la Commission instituée par vous, ni à légiférer en matière cinématographique, puisque cette commission suffit à cette besogne, procédant d'ailleurs par espèces, et non par mesure générale susceptible de toutes les interprétations.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention très sérieusement sur la question d'un statut à donner au cinématographe.

On ne voit pas assez que derrière l'écran où passe le film il y a toute une industrie à considérer; comme au théâtre, il y a les auteurs, les artistes, les décorateurs, les machinistes... et en plus du théâtre il y a toute la partie industrielle de la prise de vues, de la pellicule, du développement, du tirage, et les multiples opérations par lesquelles passe le film. On ne considère pas assez que l'industrie cinématographique exige des capitaux considérables, encore

insuffisants, mais que l'incertitude du lendemain va tout naturellement effrayer et faire aller ailleurs.

Tout le mal vient d'une situation équivoque que je ne me lasserai pas de signaler. On veut que le cinéma soit un spectacle moral, et je dis que le cinéma est un spectacle comme les autres. A ceux qui me disent qu'il peut corrompre les enfants, je réponds, que les enfants n'y aillent pas, à moins de programmes spéciaux pour eux!... Il n'est pas possible de condamner le cinéma à ne produire que des berquinades; les clients déserteraient les salles et ce serait la mort de l'industrie cinématographique.

D'autre part, il n'est pas possible que le cinéma reste sans statut, soumis à la loi qui en fait un spectacle forain, à la discrétion du maire, alors que le fisc presse le cinéma davantage que le théâtre et que la jurisprudence le considère comme théâtre au point de vue du droit d'auteur.

Dépendant de 36.000 maires, sans compter les préfets, sous-préfets et commissaires, le cinéma étouffe; il a besoin de respirer. Je vous demande de nommer une commission de spécialistes qui examinera les questions qui touchent à la vie même de cette grande industrie.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Edmond BENOÎT-LÉVY.

A MARSEILLE

Nous publions ci-dessous les lettres envoyées à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, par la Fédération des Cinémas, celle des Spectacles de France, et par les Opérateurs de Marseille.

Voici ce que nous écrit à ce sujet M. Reynaud, président de la Fédération des Cinémas du Midi.

Au moment de la promulgation de l'arrêté concernant la fermeture des spectacles, notre Fédération, en Assemblée générale, prit la décision de payer le personnel entier jusqu'au 1^{er} mars et de faire les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics, de façon à ce que M. le Préfet des Bouches-du-Rhône pût rapporter le décret en conformité des ordres ministériels indiquant que les villes éclairées par la force hydraulique pouvaient profiter d'une dérogation.

Les théâtres et music-halls de notre ville se joignirent à nous.

M. le Préfet promit d'étudier avec bienveillance nos desiderata et de nous donner une réponse dans le plus bref délai.

M. le Préfet demanda au personnel des théâtres, music-halls et cinémas de lui faire un rapport en lui indiquant le nombre de représentations qu'il jugerait nécessaire, afin de permettre aux directeurs de rester ouverts.

G. REYNAUD.



LA ZONE

DE LA MORT

Scenario et Mise en Scène

de

M. ABEL GANCE

LE FILM D'ART

NEUILLY-SUR-SEINE

14, RUE CHAUVEAU, 14

Voici quelques extraits de ce rapport :

Nos directeurs, gravement lésés par cet arrêté, se voient dans la pénible obligation d'ordonner la fermeture de leurs établissements à la date du 1^{er} mars prochain.

Toute notre corporation va, de ce fait, se trouver sans emploi et la misère va de nouveau se trouver à notre foyer.

Malgré cela, ne voulant pas que cette réouverture puisse porter atteinte à la Défense nationale, nous croyons avoir trouvé les économies nécessaires sur la consommation du charbon, de façon à ce que vous puissiez rapporter en partie l'arrêté ministériel et nous donner satisfaction.

Le Délégué,
BLANC.

Réglementation des heures de spectacle

	Matinée	Soirée	Total
Lundi.....	de 3 h. à 6 h.		3 h.
Mardi.....	de 3 h. à 6 h.	de 9 h. à 11 h.	5 —
Mercredi....	Relâche		
Jeudi.....	de 2 h. à 6 h.	de 9 h. à 11 h.	6 —
Vendredi....	de 3 h. à 6 h.	de 9 h. à 11 h.	5 —
Samedi.....	de 3 h. à 6 h.	de 9 h. à 11 h.	5 —
Dimanche...	de 2 h. à 6 h.		6 —
Total.....			30 h.

Les établissements cinématographiques de Marseille marchaient avant le décret 49 heures par semaine et dépensaient une moyenne de 50 ampères-heure, ce qui donnait 2.450 ampères par établissement.

Aujourd'hui, nous vous demandons seulement 30 heures de spectacle et prenons l'engagement de ne faire consommer à ces mêmes établissements cinématographiques que 30 ampères-heure, par la réduction du diamètre de nos charbons. Ce qui fait un total seulement de 900 ampères, d'où une économie de 1.550 ampères par semaine et par établissement.

Or, nous avons à Marseille, vingt-quatre établissements fonctionnant dans ces conditions-là, ce qui fait une économie de 37.200 ampères.

Voici enfin l'ordre du jour des directeurs :

ORDRE DU JOUR

La Fédération générale du spectacle du Midi de la France, réunie en Assemblée extraordinaire au siège social, 1 bis, rue Cannebière, à Marseille, ce 21 février 1917,

Décide :

1^o Fermeture complète de tous les établissements, théâtres, music-halls, cinémas, à partir du 1^{er} mars 1917, si l'arrêté préfectoral ordonnant la fermeture de ces établissements 4 jours 1/2 n'est pas rapporté.

..

Les directeurs des salles de spectacle, théâtres, music-halls, cinémas, réunis au siège social, 1 bis, rue Cannebière, ont l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la situation qui sera créée à tout le personnel à partir du 1^{er} mars.

Les théâtres, music-halls, cinémas et les industries qui s'y rattachent, occupent par jour environ 2.300 personnes représentant un salaire journalier de 12.500 francs, soit un total de 275.000 francs par mois.

Ces ouvriers du spectacle vont tous se trouver sur le pavé sans ressources.

Il appartiendra à qui de droit, conformément aux promesses faites par M. le Ministre de l'Intérieur à M. Bizet-Dufaure, président de l'Association des Directeurs de théâtres

de province, de subvenir aux besoins de ces 2.300 travailleurs.

Pourtant, désireux de faire entièrement leur devoir, ils auront l'honneur de se présenter devant vous, accompagnés des délégations ouvrières, pour examiner, si vous le voulez bien, les moyens de nature à empêcher l'éventualité d'un pareil malheur, ne pouvant oublier qu'à partir de 8 heures du soir, Marseille obtient son électricité par la force hydraulique, dans la proportion de 90 o/o et que, dans ce cas, il semble légitime que la deuxième ville de France soit traitée sur le même pied d'égalité que les départements qui bénéficient des dérogations prévues par M. le Ministre.

Le Président de la Fédération des Cinémas et Spectacles de France
G. REYNAUD. BIZET-DUFAURE.

Les Marins de France 1914-17

Le dimanche 4 mars, à 2 heures, au Trocadéro, la Ligue Maritime Française donnait avec solennité, la première représentation du grand film **Les Marins de France 1914-1917**, au bénéfice des marins français et de leurs familles (œuvres d'assistance) « Pour nos Marins » et « Souvenir de la France à ses Marins ».

La manifestation était présidée par M. l'amiral Lacaze, ministre de la marine, M. Nail, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, et M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Le service d'honneur était fait par les fusiliers marins les héros de l'Yser, de Dixmude et de Nieuport.

Le film **Les Marins de France 1914-1917** a été composé par le service de propagande du ministère de la marine et formé de vues prises par les services cinématographiques de l'armée et de la marine.

Entre autres passages sensationnels, il comportait une partie extrêmement émouvante consacrée à la poursuite et à la capture d'un sous-marin allemand, c'était la première fois qu'un sous-marin captif de nos marins paraissait sur l'écran français.

La musique de la Garde Républicaine, la société le Chant Choral et l'orchestre du maestro Fosse accompagnaient ce film qui résume toute l'œuvre de nos vaillants marins, de l'Yser à la côte de Syrie.

Un admirable programme illustré de dessins originaux et de quarante photographies était vendu par les élèves du Conservatoire.

Tous ceux qui voulaient rendre hommage aux héros dont la valeur et l'abnégation nous défendent sur mer répondirent à l'appel de la Ligue Maritime Française.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu plus détaillé de cette représentation.

DEUX GRANDES PREMIÈRES

Mercredi dernier, au Palais-Rochecouart, les **Cinématographes Harry** ont présenté à leur nombreuse clientèle de cinématographistes ainsi qu'au Tout-Paris de la projection, deux films d'une valeur artistique de tout premier ordre.

Un film anglais, *Son plus grand Rôle* (2000 m.), édité par « l'Idéal pictures play », et remarquablement interprété par la célèbre artiste Ellen Terry que l'on a justement surnommée la Sarah-Bernhart anglaise, et un film français, *Debout les Morts!*... (1400 m.), interprété par Mmes Marguerite Moreno, de la Comédie-Française, Lise Laurent, à l'énigmatique profil de sphinx, et M. Jean Daragon, dont il nous semblait entendre la voix vibrante, tant ses gestes claironnent les dramatiques épisodes inspirés par le célèbre roman de V. Blasco Ibanès, *Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, qui magnifie le profond et indéclinable amour des Français venus de tous les points du globe lorsque, la Patrie étant en danger, la République sonna pour la défense du drapeau, l'épique garde-à-vous!...

Mais procédons par ordre, et suivons le programme.

Son plus grand Rôle semble être une autobiographie, tant le scénario, d'une impeccable logique, nous conduit de scènes en scènes depuis une fête de printemps où les jeux et la grâce des enfants se mêlent au respect qui entoure la célèbre artiste Paula Brady (Mme Ellen Terry), jusqu'à la conclusion qui, faisant triompher la justice, fait éclater l'innocence de son fils Gérard (Dennis-Neilson Terry), que tout accusait et que, guidée par son amour, son instinct maternel, sa mère seule sut défendre, sauver et réhabiliter.

En effet, après d'heureux débuts au théâtre, Gérard est fêté par ses camarades et les nombreux admirateurs de sa mère qui, s'étant retirée du théâtre en pleine gloire, vit à la campagne près de sa petite-fille Simone et de sa nièce Mary.

Après le souper que présida sa mère, Gérard, en compagnie d'un ami commun, Bringer, se rend chez Jim Douglas pour faire une partie de bridge.

La partie s'anime. On cause, on rit, on joue gros jeu, l'on triche un peu et l'on boit beaucoup, et, finalement, Gérard et Bringer se disputent et en viennent aux mains. Très bon boxeur, Gérard porte un coup droit à Bringer qui tombe à terre, et, sous l'influence de l'alcool qu'il a bu, le jeune artiste s'endort profondément.

Bringer étant revenu à lui, la partie se continue avec Douglas. Pour une nouvelle tricherie, Douglas et Bringer se disputent, se battent, et, recevant en pleine poitrine un coup terrible, Bringer tombe comme une masse et meurt subitement.

Se rendant compte de son crime, Douglas ne perd pas la tête. Profitant de ce que Gérard qui, sous l'empire de l'alcool, est toujours endormi et n'a rien vu, rien entendu, il le réveille et le persuade qu'il est l'auteur de son forfait.

Atterré, Gérard veut fuir. Douglas favorise son départ et le fait passer par une porte dérobée.

En se sauvant Gérard est remarqué par un policier que son allure intrigue. Entrant dans la maison où il se trouve en présence du cadavre de Bringer, le policier reçoit la déposition de Douglas accusant formellement Gérard qui, arrêté, est jugé et condamné à vingt ans de travaux forcés.

Un hasard providentiel a voulu qu'une vieille femme, l'ancienne habilleuse de Mme Brady, ait assisté à toute la scène qui a amené la mort de Bringer.

Torturée par les remords d'avoir laissé condamner un innocent pour quelque argent que lui a donné Douglas pour acheter son silence, la vieille habilleuse fait appeler Mme Brady et, à son lit de mort, lui dit toute la vérité.

N'ayant pas été fait devant des témoins, cet aveu ne peut malheureusement pas sauver Gérard.

Mais l'imagination de la vieille artiste s'éclaircit d'un trait de génie. Prenant les habits de la vieille habilleuse et se faisant sa tête, Mme Brady joue pour sauver et réhabiliter son fils, *son plus grand rôle*, et va rendre une visite inattendue à Douglas.

Assistés d'un sténographe, des policiers ont été cachés chez Douglas qui, rentrant chez lui, est désagréablement surpris d'y rencontrer celle que son silence a presque fait sa complice. Pour s'en débarrasser, Douglas lui offre encore quelques pièces de monnaie, mais la fausse habilleuse lui dit qu'elle en veut beaucoup plus et que s'il ne veut lui donner la forte somme elle le dénoncera. A ces mots de menace, Douglas lui dit que puisqu'il en est ainsi il va lui faire subir le même sort qu'à Bringer. A cet aveu, les policiers s'emparent du coupable et, grâce à l'ingéniosité de sa mère, son innocence ayant été reconnue, Gérard est aussitôt remis en liberté.

Que dire de la mise en scène? Ce qu'il faudra

toujours dire lorsqu'il s'agit d'un film anglais : pas le moindre petit détail ne vient choquer la pensée visuelle; toute chose est à sa place; en un mot, c'est méticuleusement impeccable. La scène du tribunal est une parfaite réalisation des us et coutumes de la justice anglaise, c'est d'une froideur correcte qui vous glace par son implacable aspect.

Je dirai tout le bien que je pense des artistes en disant qu'ils sont, du plus petit au plus grand, les dignes partenaires de la grande artiste, Mme Ellen Terry, que grâce au cinéma tout Paris va applaudir. Techniquement la photo est parfaite. Bravo Harry!...

* *

Encore un autre bravo pour Harry!... qui a eu foi dans un film que certains se mordront les doigts de ne pas avoir su enlever à temps.

Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, le roman du célèbre littérateur V. Blasco Ibanès, est une œuvre francophile qui a eu un retentissement considérable en Espagne à l'heure où Sa Majesté Alphonse XIII disait : « Il n'y a en Espagne que la canaille et moi qui soyons pour la France! » Depuis Verdun, l'aristocratie et les grands d'Espagne ont emboîté le pas à la canaille qui était en si bonne compagnie puisqu'elle était avec S. M. Alphonse XIII; mais n'oublions pas que Vicente Blasco Ibanès est un des principaux artisans de cette évolution et saluons cet ami de la France en nous laissant empoigner par le lyrisme symbolique de son œuvre, que sous le titre de *Debout les Morts!*... notre ami André Heuzé a mis en scène avec un talent éprouvé dont je n'oserais ici faire l'éloge.

Puis A. Heuzé me dirait : « Parlez surtout de cette Marguerite Moreno qui, connaissant l'Argentine où elle a vécu de longues années pour la gloire des lettres françaises, a su me trouver des paysages ayant un aspect absolument couleur locale; dites tout le bien que je pense de Jean Daragon qui, dans le rôle de Marcel Desnoyer, a fait une remarquable création cinématographique dont les tirades muettes déclanchèrent les applaudissements d'un public littéralement empoigné. Dites combien tous les artistes furent dévoués à la réalisation de ce film de propagande, que nous pûmes tourner grâce à l'appui désintéressé de ceux qui nous firent confiance pour réaliser sur l'écran cette œuvre d'une haute portée morale qui honore autant V. Blasco Ibanès que les lettres espagnoles ».

Debout les Morts!... c'est le symbole de la résurrection de l'austère sentiment du devoir vers lequel les femmes françaises se sentirent irrésistiblement entraînées depuis le 1^{er} août 1914. Adieu idylles

amoureuses, querelles matrimoniales!... Tout s'évanouit devant le pieux et pur devoir qu'incarnes avec une poésie des plus touchante, Lise Laurent et ses geste de madone.

Debout les Morts!... c'est le symbole de la fraternité renaissante réunissant au pied du mur où l'on meurt bravement pour la France, le maire, l'instituteur, le curé et le propriétaire qui, dans un même geste d'union sacrée, oublie leurs opinions divergentes pour ne se souvenir que de ces cris sublimes : Vive la France!... Vive la République!...

Debout les Morts!... c'est le symbole du réveil de l'âme française dans le cœur de tous ceux qui s'étaient expatriés, que l'on croyait bien morts pour la France et qui, sachant que « la Mère d'entre les Mères » était assaillie, vinrent apporter leurs énergies lointaines et répandre un sang généreux.

Debout les Morts!... c'est le symbole de la vie éternelle de tous ceux que chanta, avant de tomber au champ d'honneur (septembre 1914), le délicat poète Charles Peguy :

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle;
Mais pourvu que ce soit dans une juste guerre,
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre;
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.

Debout les Morts!... est une œuvre sincère qui remuera profondément tous ceux qui la verront apparaître sur l'écran, car c'est une des strophes ailées de la pensée latine, c'est un des reflets de l'éloquence de V. Blasco Ibanès parcourant l'Espagne pour faire aimer la France. C'est un beau et bon film patriotique. C'est l'évocation des géants de l'Arc-de-Triomphe qui, nouveaux Samsons, auraient fait écrouler sur l'envahisseur la chambre mortuaire de Victor Hugo qui, en 1841, dans certaines pages de cette œuvre prophétique *Le Rbin*, semble avoir prévu les épopées modernes.

Constant LARCHET.

Dans la salle se trouvaient tous les exploitants, les représentants de nos plus grandes marques; des artistes, des journalistes, des metteurs en scène et même quelques écrivains daignèrent se déranger. Citons :

Mlles Hélène Vacaresco, Dyris, Moreno; MM. de Brunoff, Michel Zévaco, docteur Socquet, Gédéon, Dumény, Daragon, Le Prieur, Poggi, Roger Lion, Hatat, Brézillon, Fournier, Duguay, Letombe, Hirlemann, Loustalot, Aylmer, Sulbac, Floury, Druhot, M^e Meignen, de Doué, Moriaud, Calvo; M. Campesco, membre de la grande presse roumaine, etc.

La Présentation hebdomadaire

PATHÉ. — Pensant avec juste raison que ce n'est pas au moment où le public est privé de son spectacle favori quatre fois par semaine qu'il faut lui imposer, suprême pénitence, des films d'une valeur discutable, les services de location de chez Pathé continuent à nous faire projeter les très bons programmes élaborés par les services artistiques. Combien il faut les féliciter, ces deux services, de leur souci de progrès constant, ne se laissant pas arrêter par une érise passagère dont le public n'est pas cause et dont il serait bien injuste qu'il soit victime; car ce n'est pas au moment où les restrictions réduisent les jours de spectacle qu'il faut en réduire la valeur artistique, au contraire.

La comédie dramatique de M. Francis Mair, **le Bonheur qui revient** (855 mètres), « Flambeau », est une réplique à *Petite Amie*, de Brieux. Dans le rôle principal, nous retrouvons Mme Emmy Lynn, la triomphatrice de *Mater dolorosa*, ainsi que Mme Dux, MM. Duquesne, Henri Bose et Georges Wague.

Ce qui différencie cette comédie dramatique de l'œuvre de M. Brieux, c'est que dans le **Bonheur qui revient**, tous les personnages sont sympathiques, alors que dans *Petite Amie*, à part les amoureux, tous les personnages semblent être une très rare collection de mufles chez lesquels la sèche-ressure de cœur est élevée à la hauteur d'un principe. Je ne sais où M. Brieux a vu des bourgeois comme ceux qu'il nous a fait voir, mais je préfère, et de beaucoup, ceux de M. Francis Mair, ils sont plus vrais, plus humains.

Interprété par Mme Suzanne Desprès dans le principal rôle, **Les Sœurs ennemies** (770 mètres), « D. E. L. A. », sert de début sur l'écran à une marque nouvelle qui mérite toute notre sympathie. En effet, le scénario et la mise en scène très étudiée, très fouillée, sont de Mmes Germaine Albert-Dulac et Irène Hillel-Erlanger, éditrices!... Oui, MM. les hypnotisés par les films kilométriques yankee, les variations barométriques et la crise de... mettons l'incertitude, deux femmes ont osé lancer une nouvelle marque cinématographique qui se présente sur l'écran avec le patronage de chez Pathé, c'est tout dire, n'est-ce pas?

Avant de vous donner à lire le scénario, disons avec quel art, quel talent de composition Mme Suzanne Desprès a vécu le personnage principal, Lucile, et combien Mlle M. Véry a délicieusement personnifié Jeannine, la jeune sœur à qui tout sourit dans la vie.

Jeannine et Lucile sont deux sœurs unies. L'aînée, Lucile, à la mort de ses parents, est devenue la petite maman de la cadette beaucoup plus jeune, une petite maman tendre, attentive et dévouée. La tâche était lourde. Le père, M. Aubry, après de fâcheuses spéculations, avait laissé sans ressources les deux jeunes filles. Lucile avait appris la sténographie et avait vaillamment lutté, tandis que la petite Jeannine continuait à grandir et devenait musicienne de talent. Maintenant, elle donnait des leçons et, après le labeur journalier, le soir réunissait les deux sœurs sous la lampe, dans un coin intime, où il faisait bon vivre, cœur à cœur.

Jeannine venait d'avoir une nouvelle élève, la petite Paulette Demarle, fille d'un avocat resté veuf à la naissance de l'enfant. Elle revenait de ses leçons riense et ravie, ou bien elle demeurait longtemps rêveuse, oubliant de répondre aux interrogations de sa sœur. Lucile s'inquiétait: Jeannine semblait rapporter du dehors une joie secrète, ce dont Lucile

s'offensait. Jusqu'ici, la cadette ne tenait-elle pas d'elle toutes ses joies?

Un dimanche, Maxime Demarle sonne chez les deux sœurs. Pour se rapprocher de Jeannine, il vient offrir à Lucile une place de secrétaire auprès de lui. Ce jour-là, Paulette, inconsciemment, prononce les paroles décisives qui amènent l'avocat à demander la main de Jeannine.

Lucile reste atterrée.

Jeannine posséderait-elle un si grand bonheur dont elle serait exclue?

Jeannine et Maxime la rassurent tendrement. Elle aurait sa place auprès d'eux, elle serait l'ange gardien du foyer.

Être bon, compatissant, que cela est aisé quand tout vous sourit! Jeannine et Maxime auraient voulu ne voir autour d'eux que des visages heureux. Mais Lucile vivait dans le rayonnement de leur bonheur et demeurait l'âme glacée, ulcérée devant l'injuste destin. Elle était vieillie prématurément par les veilles et, malgré la beauté de ses larges yeux gris intelligents, elle avait un visage hostile, qui éloignait les sympathies.

Malgré elle, peu à peu, le venin de la jalousie faisait son œuvre. Elle en venait à haïr sa sœur, et cette haine éclata un jour, au sujet d'une cliente de l'avocat, une Sud-Américaine fort jolie qu'elle avait réussi à rendre suspecte à sa sœur.

Jeannine, s'imaginant que Maxime cachait dans son bureau des lettres d'amour, avait ouvert des plis contenant des pièces importantes et Lucile, dans l'espoir de brouiller tout à fait le ménage, s'était emparé en cachette d'une de ces pièces.

Cette vilénie avait réussi au-delà de son espoir. Maxime, bouleversé par la disparition de cette pièce qui allait lui coûter sa fortune et son honneur, songe au suicide. La présence de Paulette, qui s'est endormie en jouant auprès de lui, le sauve de lui-même. Et Lucile, prise de remords tardifs, restitue le document. Résolue maintenant à ne plus faire ombre sur leur bonheur, elle quitte Jeannine et Maxime et, dans sa retraite volontaire, l'apaisement descendra en son pauvre cœur.

Le Périscope de Rigadin (370 mètres), « Pathé frères », est un amusant vaudeville de M. E. Lunel, interprété par Prince, André Simon, H. Callen et Mmes Jeanne Cheirel et Lucy Marcell. C'est une de ces distributions comme on n'en voyait au bon temps du regretté Samuel que sur les affiches des Variétés. C'est amusant, et aura autant de succès auprès du public qu'à la présentation.

Et le programme se termine par un très esthétique petit film, **les Danses** (155 mètres), « Pathé frères », où l'eurythmie chorégraphique est instructivement analysée au moyen du ralentisseur.

* *

GAUMONT. — Le 9^e épisode de **Judex**, *Lorsque l'Enfant parut*, est des plus mélodramatique, et nous y retrouvons les deux petits artistes Bout-de-Zan et la petite Olinda Hano, dont la gentillesse suffirait à donner une agréable valeur à cet épisode.

Au programme, un joli panorama, **Thiers et la Vallée de la Durolle** (109 mètres), « Gaumont », et une très sombre histoire, **l'Arbre du Mal** (1130 mètres), « Corona », que, sans taquinerie aucune, je défie bien le scénariste de mettre à exécution.

* *

ACTUALITÉS DE GUERRE. — Au programme: **la Vie dans les cantonnements russes** (200 mètres), « Gau-

mont », et vers la **Vallée de Munster** (120 mètres), « Pathé ». Nous avons eu mardi, à Majestic, la projection du film de guerre projeté le 22 février au Trocadéro, au bénéfice de la « British Red Cross Society ». La principale protagoniste « Crème de Menthe », a obtenu et obtiendra un gros succès, car passer ce film, c'est satisfaire de légères curiosités.

CH. ROY nous fait voir les très, très belles photographies d'un scénario, **le Vertige du luxe** (1250 mètres), « Aquila », qui est bien quelconque. La petite comédie, **la Pénitence de Rosette** (310 mètres), « Gladiator », peut compléter un programme.

VITAGRAPH donne une comédie ; **le Boute-en-Train** (293 mètres), déridera ceux qui s'esclaffent facilement pour un oui ou pour un non, et **Kernel Nut va divorcer** (326 mètres), où nous retrouvons avec plaisir Jerry, le bon artiste dont les rôles sont si bien joués, si bien composés.

ETABLISSEMENTS L. AUBERT, nous ayant donné le samedi 24, à l'Aubert-Palace, *Fedora*, dont le succès fut des plus grands, nous a sorti un programme de carême. **A travers le Portugal** (115 mètres), « Eclair », agréable documentaire ; **Benoît à l'hôtel** (300 mètres), « L. Ko », comique style yankee, et **Une Visite à ses Ancêtres** (550 m.), « Nestor », comédie dont j'ai parlé le 16 septembre dernier. **Le Récit du Moine** (310 mètres), « Edison », est un bon petit drame nous faisant assister à la fin dramatique de deux amants poursuivis par la foule pour avoir profané le tabernacle d'une vieille chapelle. Bien joué, bonne photo.

MARY nous donne un intéressant documentaire : **Panorama de New-York** (200 mètres), « Triangle », et **Une Cure de Neige** (725 mètres), « Triangle », cataloguée comédie comique. Si je ne sais quand il faut rire, je sais du moins quand il faut apprécier la virtuosité du metteur en scène, l'habileté des truquages et l'adresse de l'opérateur. Tout cela c'est de l'incontestable virtuosité. Ce sont toujours d'interminables poursuites sans conclusions. Au début, ce genre de film avait 250 à 300 mètres au maximum. Aujourd'hui ils ont 700 mètres passés. C'est trop !

SOCIÉTÉ ADAM ET C^{ie}. — Revu, disons le mot, avec plaisir, **la Faute d'une Mère** (350 mètres), « Tanhauser », bon petit drame bien joué, bien mis en scène, qui méritait de rester au répertoire.

Cœur et Planètes (336 mètres), est un comique signé « Keystone », qui est assez amusant.

AGENCE AMÉRICAINE (Exclusivités G. Petit), programme **Implacable Devoir** (530 mètres), « Princesse », **Terrible Châtiment** (620 mètres), « Broncho », et **Minnie la rusée manucure** (280 mètres), « Falstaff », qui obtiendront le succès qu'ils méritent.

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE nous a donné un hors-d'œuvre, **Paris sans spectacle, Soir de clôture** (140 mètres), « Franco-Film ». C'est de l'excellente actualité humoristique. **Taupin et sa belle-mère** (310 mètres), « Essanay », nous prouve, une fois de plus, qu'au cinéma les histoires de belles mères ne sont jamais aussi drôles qu'au théâtre.

Nous avons revu **les Tribulations d'une Poupée japonaise** (110 mètres), « Eclair-Color », et **Héroïque Sacrifice** (1200 mètres), « Eclair ».

En attendant les prochains programmes qui nous feront revoir sur l'écran les beaux jours de « l'Agence Générale Cinématographique », n'oublions pas le plein-air, **le Niagara en hiver** (140 mètres), « Eclipse ».

UNION a programmé **Pour un Chapeau** (200 mètres), « Standart ». Encore la crise du scénario ; mais, patience, on tourne à Epinay plusieurs films qui, m'a-t-on dit, un peu là.

CINÉMATOGRAPHES HARRY. — Le 8^e épisode de **Grands Cœurs**, d'après Edmondo de Amicis. **Le Naufrage** (419 mètres), « Gloria », nous fait revoir le charmant petit artiste Ermano Roveri, dont chaque film est une noble et touchante idée exaltant les plus belles actions que puisse accomplir un enfant de son âge.

Venant de Liverpool et s'en retournant en Italie, deux enfants, Marco et Juliette se racontent leurs peines. Si jeunes, et déjà des larmes ! Lui, il est orphelin. Elle, elle va rejoindre ses parents qui l'avaient confiés à une parente qui vient de mourir. Un orage éclate, le navire est désemparé et nous assistons à un naufrage remarquablement mis en scène. Surchargée de monde, une barque va s'échapper, elle ne peut plus prendre qu'un passager et Marco cède sa place à Juliette qui voit le navire disparaître dans les ondes furieuses.

L'Enfant du désert (535 mètres) est un bon film bien mouvementé, très dramatique et joué avec beaucoup d'entrain. C'est l'histoire d'un jeune cow-boy mal vu de tout le monde, aimé de la fille du shérif et accomplissant un acte d'une audace inouïe pour délivrer le père de Jenny que des bandits ont enlevé.

Le Rêve de Duballot (300 mètres), est l'amusante vision du rêve que fait un pauvre miséreux qui, en agréable compagnie et aux sons d'un mélodieux orchestre, mange à sa faim, boit à sa soif, et jusqu'au triste moment où, lorsque le sommeil le fuit les réalités de la vie le rempoignent, le rêve se change en cauchemar.

Zizi en vacances (196 mètres), comique, et **le Voyage de Sousse** (123 mètres), terminent agréablement la séance par une vision de soleil. Heureuse promesse.

Guillaume DANVERS.

ASTER = FILMS

THÉÂTRE DE PRISES DE VUES
AVEC ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

NOMBREUX DÉCORS -- TRAVAUX CINÉMATOGRAPHIQUES

Titres en toutes langues

Tel. : ROQUETTE 51-57

93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 93

Métro : GAMBETTA

ÉCHOS ❁ INFORMATIONS ❁ COMMUNIQUÉS

PARIS

L'Actualité Humoristique

Sous ce titre, l'Agence Générale Cinématographique met en location une série de petits films de 50 à 150 mètres blaguant l'actualité.

Ces amusantes nouveautés deviendront vite populaires.

La première paraît cette semaine et passe dans vingt-huit établissements. Elle est intitulée : *Soirs sans spectacles* et tirée de la « Chronique Fantaisiste » insérée dans le « Cinéma » du 16 février. M. Léon Bernard, de la Comédie-Française, y montre toute la finesse de son talent.

La deuxième scène de ce genre nouveau : *Le sucre est rare*, paraîtra le 9 mars.

De nombreux cinémas s'abonneront certainement à l'Agence Générale pour compléter leur journal d'actualités par une actualité humoristique.

Pour la Liberté

Nous avons remarqué dans la salle de Lutetia, à la présentation de *Pour la Liberté*, les personnalités de la colonie américaine de Paris, dont les noms suivent :

M. Alexander M. Thackara, consul-général américain ; Professeur et Mrs J. Mark Baldwin et Miss Baldwin, M. George Munroe, M. Warrington Dawson, M. A.-A. Finlay, M. Joseph Moreau et les Misses Moreau, Princesse de Chigny, M. W.-B. Holden, M. B.-H. Conner, M. et Mrs W.-B. Hardy, M. et Mrs Stanley Fargo, M. et Mrs Oliver Roosevelt, M. Wright, M. Crane, M. et Miss Choubry, Mme Jacquot, M. et Mrs Ostler, M. Almeida, Capitaine et Mrs Churchill, M. et Mrs Allen, M. P. Cerf.

Pour les auteurs de scénarios

La Société des « Films Silga » informe MM. les auteurs de scénarios que tous les manuscrits devront être envoyés à M. Gaston Lebel, 7, rue Saint-Georges, désormais chargé de tous rapports avec les scénaristes.

Nécrologie

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. Dermez, régisseur du Film d'Art, ancien administrateur du Châtelet.

Il emporte avec lui l'estime et la sympathie qu'il avait su inspirer tant à ses

camarades qu'au personnel et à la direction du Film d'Art, qui avait trouvé en lui un collaborateur dévoué.

Nous prions sa veuve de trouver ici l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

Un film de guerre

Les Établissements Pathé frères nous annoncent que le 9 mars 1917, sortira, au journal de la guerre, le film : *Voyage autour de ma cagna*.

Il a fallu la guerre pour que Xavier de Maistre voit surgir un concurrent.

Une grande première : « Fedora »

Les établissements L. Aubert ont présenté samedi 24 février, à l'Aubert-Palace, *Fedora*, drame de Victorien Sardou, interprété par Francesca Bertini.

Disons de suite que l'œuvre et sa protagoniste ont remporté, de l'avis unanime, un succès triomphal et pleinement justifié.

L'intrigue, dramatique au possible, se développe suivant un rythme imprévu et tragique, de telle sorte que l'intérêt ne faiblit pas un seul instant. On y reconnaît la maîtrise incontestée d'un Sardou de la meilleure manière.

La mise en scène met en valeur les beautés du scénario. Aux intérieurs somptueux succèdent d'admirables pleinairs. Certains tableaux, comme celui du feu d'artifice au cours de la fête de nuit, constituent de véritables « clous ». D'autres, tel l'inondation de la Néva, sont d'un pittoresque achevé. De la première à la dernière image, la photographie demeure parfaite.

Dans cet érin magnifique que nous venons de décrire si hâtivement, il fallait un joyau de plus bel orient. La *Cæsar Film* y a mis Francesca Bertini.

L'admirable artiste s'est une fois de plus dépensée sans compter. Elle a apporté à cette création, qui restera parmi ses meilleures, tout son tempérament ardent et passionné, tout son talent si prodigieusement émouvant, toute son âme.

Les applaudissements unanimes des nombreuses personnalités cinématographiques qui assistaient à cette superbe manifestation d'art que fut la première vision de *Fedora*, permettent de prévoir l'accueil triomphal que le public ne manquera pas de réserver à ce film magnifique dont les établissements L. Aubert se sont assurés la précieuse exclusivité.

Ed. URWILLER.

Maciste alpin

Nous croyons devoir informer les personnes que cela peut intéresser que le grand film de l'Italia, *Maciste Alpin*, fera l'objet d'une représentation de bienfaisance qui aura lieu en matinée le mercredi 14 mars à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au Théâtre du Vaudeville, au profit de l'orphelinat italien de Noisy-le-Grand, sous le haut patronage de S. E. le marquis Salvago Raggi, ambassadeur d'Italie à Paris.

On peut se procurer des billets au Comité organisateur, 9, place de la Bourse.

Le prix des billets est fixé à 10 fr., 5 fr., 3 francs.

L'Amicale des artistes du cinéma

L'Amicale des Artistes de Cinéma, réorganisée par son nouveau président M. Henri Prévost (du Châtelet), a inauguré un bureau de placement gratuit, 46, rue Richer, pour tous ses sociétaires.

(Tous les jours de 5 h. à 8 h. du soir).

Avis en a été donné à toutes les maisons d'édition, à tous les metteurs en scène et régisseurs.

PROVINCE

Lyon

Nous apprenons que Lyon, déjà bien triste en temps normal, a fini par revêtir un air d'enterrement depuis la fermeture des spectacles. On se plaint dans les campagnes de ne pouvoir arracher les légumes à cause du froid. Les exploitants de Lyon ont résolu le problème. Il paraît qu'ils se sont mis à sortir des navets qu'en temps ordinaire ils n'auraient jamais osé montrer. Seuls, les cafés-concerts font des affaires.

Les directeurs de cinémas se sont syndiqués. Chacun propose une décision et refuse d'examiner celle du voisin, résultat : un désaccord touchant.

Ce n'est certes pas le moyen de faire avancer les affaires. M. Pieder, l'agent de la maison Mary, est parti pour Marseille, laissant pour successeur M. Caval, ex-directeur des Cinémas Monopole.

On parle à Lyon de deux magnifiques salles qui vont s'ouvrir. On abat des immeubles ; on en construit de nouveaux : cela promet d'être superbe. La foire, qui va bientôt commencer, ramènera un peu de vie dans les affaires. C'est l'opinion générale ici.

MUSIDORA

MUSIDORA

dans

CHACALS

Scenaric de M. A. DAZ

Drame d'une originalité et d'une puissance rares

Publicité énorme

Mise en scène d'ANDRÉ HUGON

MONOPOLE
Exclusive Agency
6, Rue Saulnier
PARIS

L'AGENDA
de la
CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE
est paru

S'inscrire de suite 5, rue Saulnier
pour avoir
toutes les adresses des Cinémas
tous les renseignements

CHRISTUS

*Le Chef-d'Œuvre
de la Cinématographie Moderne*

Mise en scène incomparable
Scènes reconstituées sur place

S'inscrire chez :

MM. CAPLAIN et GUEGAN
28, Boulevard de Sébastopol, 28
PARIS

ANANA

N

ANANA SECRÉTAIRE INTIME

(Etohepare, Arquillère, Miss Campton)

LES SURPRISES D'ANANA

(Etohepare, Suzanne Lebret)

A

O! PARIS, GAI SÉJOUR!

(Etohepare, Boule-de-Neige, Suzanne Lebret)

ANANA ANTIFÉMINISTE

(Etohepare, Suzanne Lebret, Renée Silvaire)

N

ANANA CHERCHE UN MODÈLE

(Etohepare, Andrée de Chauvron, Andrée Marly)

N

A

N

ANANA

FILM G. LORDIER (AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE, Concessionnaire)